

Article 16 : Les usagers doivent rester correctement et décentement vêtus. **Les sous-vêtements, paréos, robes, leggings et tout autre vêtement même en lycra sont interdits.** Une attitude correcte est de rigueur de la part des usagers. Toute personne ne satisfaisant pas à ces conditions peut être exclue immédiatement, sans pouvoir prétendre à remboursement.

OUI	NON
	
Maillot de bain, boxer en Lycra	Shorts de BAIN (plage), short de sport
	
Maillot de bain, 1 ou 2 pièces, en Lycra	Jupes de bain, paréos
	
Maillots <u>au dessus</u> DU GENOU, en Lycra	Maillots en <u>DESSOUS</u> DU GENOU, Burkinis
Les t-shirt UV sont tolérés pour les enfants.	
<u>TOUT AUTRE VETEMENT N'EST PAS AUTORISE</u>	